ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 434

présenté par M. Charié, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 37

Dans l'alinéa 24 de cet article, substituer au mot :

« insertion »,

le mot:

« publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.